



Assemblée constitutive du 2 juin 2009

Procès-verbal

Participants :

Michel Allimann, Martine Balandraux Olivet, Jérôme Baumgartner, Claude Brocard, Leopoldo Felice Calabria, Jose Demetrio, Olivier Etter, Philippe Ferrari, Didier Gandini, Bernard Gianola, Didier Gindre, Sandra Guscio, Sylvain Harr, Nicolas Jezequel, Frank Jotterand, Daniel Juilland, Pierre Juillet, Patrick Julmi, Jean-Daniel Luthi, Cecile Maire, Bernard Megevand, Patrick Michaux, Patrice Novelli, Mathieu Palasz, Jacques Pardo, Denis Perrin, Christian Revaz, Stella Rey, Jean-Michel Ruegg, René Rutz, Bertrand Scholder, Antonino Trovato, Brigitte Vachat, Patrick Vallat et Pierre Zimmermann.

Circonstances :

Pierre Juillet ouvre la séance à 20h, à la salle Jura de l'Hôtel de ville de Bussigny.

Compte-rendu :

Pierre Juillet rappelle l'ordre du jour transmis avec la convocation ; il présente les membres du comité constitutif et résume ensuite l'historique de la création de l'association. Il profite de l'occasion pour remercier les personnes qui se sont impliquées dans la conception et le développement du projet.

Pierre Juillet lit le projet des statuts de l'association, **Patrick Vallat** apporte quelques précisions sur quelques articles. Les remarques suivantes sont prises en compte :

- 2.1 : préciser après Toute personne "physique ou morale"
- 2.1.2 : la numérotation est à compléter pour le paragraphe concernant les membres d'honneur (n.b. l'orthographe doit en être systématisée) ;
- 3.1.1 : une modification de forme est à apporter ;
- 4.3.1 : la formulation doit être éclaircie ;
- personnes morales : les droits liés aux employés des personnes morales doivent être indiqués clairement.

STATUTS ACCEPTES A L'UNANIMITE

Jean-Daniel Luthi présente le règlement des séminaires de formation. La remarque suivante est prise en compte :

- 2.6 : la numérotation est à corriger.

REGLEMENT ACCEPTE A L'UNANIMITE



Assemblée constitutive du 2 juin 09

Pierre Juillet passe ensuite aux élections. Les membres du comité constitutif se présentent comme candidats au comité, aucun autre candidat ne se manifeste.

COMITE ELU A L'UNANIMITE

PIERRE JUILLET ELU PRESIDENT A L'UNANIMITE

Les fonctions des membres du comité sont les suivantes :

- président Pierre Juillet
- vice-président Leopoldo Felice Calabria
- responsable des activités Jean-Daniel Luthi
- caissier Antonino Trovato
- secrétaire Michel Allimann
- membre Bertrand Scholder

Sur la base des candidatures spontanées dans la salle, les postes de vérificateurs des comptes et de leurs suppléants sont pourvus. Sont élus :

- vérificateurs des comptes Mathieu Palasz et Jean-Michel Ruegg
- vérificateurs suppléants Claude Brocard et Daniel Juillard

LES QUATRE ELUS A L'UNANIMITE

Antonino Trovato présente le budget 2009 et indique les montants prévus pour les frais d'inscription et les cotisations :

- Fr. 20.00 pour les frais d'inscription (versement unique)
- Fr. 20.00 pour la cotisation 2009 (personnes physiques)
- Fr. 40.00 pour les cotisations annuelles des personnes physiques
- Fr. 100.00 pour les cotisations annuelles des personnes morales

La finance d'inscription aux formations sera fixée de manière à couvrir les frais d'organisation de ces manifestations.

Sur proposition de Pierre Zimmermann, il est décidé qu'une formation de 2h sera ajoutée à l'assemblée générale, sans finance d'inscription (prise en charge par le budget annuel).

COTISATIONS ACCEPTEES PAR 32 OUI, 3 ABSTENTIONS

BUDGET ACCEPTE PAR 28 OUI, 5 ABSTENTIONS, 2 NON

Jean-Daniel Luthi rappelle le but et les types de formations puis présente les deux formations prévues pour l'automne 2009 :

- mardi 8 septembre de 17h30 à 19h30 : sécurité au travail - quelles sont les responsabilités de chacun !



Assemblée constitutive du 2 juin 09

- mardi 10 novembre de 17h30 à 19h30 : gestion des produits chimiques - nouvelle législation.

Les deux formations auront lieu à la salle Jura de l'hôtel de ville de Bussigny.

Pierre Juillet fournit aux participants quelques indications concernant le site Internet de l'association. Il précise que le formulaire pour s'inscrire en tant que membre de l'AVSST ainsi que les liens pour l'inscription aux formations seront intégrés au site. Un message Internet sera adressé aux personnes présentes ainsi qu'à celles qui ont manifesté leur intérêt afin que toutes puissent s'inscrire dès que les outils du site seront opérationnels, soit dans le courant du mois de juin. Le bouche-à-oreille est à pratiquer afin d'atteindre davantage de personnes potentiellement intéressées.

En l'absence de toute proposition individuelle, le président clôt la séance.

Pour le procès-verbal, le secrétaire :

Michel Allimann